

En résonance avec les mobilisations universitaires, se défendre, défendre le service public...

Retraites ; emploi public ; lycées ; formation des enseignants : **le gouvernement poursuit son entreprise de destruction** de toutes les solidarités.

Dans le supérieur et la recherche, il accélère la restructuration concurrentielle des établissements (création des Alliances, Plan Campus, Grand Emprunt...).

Avec la loi LRU, le passage aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) et la concentration des pouvoirs entre les mains des chefs d'établissements (recrutements, avancements de carrières répartition des services), se développent les dérives locales et l'arbitraire. Loin de se résorber, la précarité s'étend.

L'individualisation des salaires (primes, chaires d'excellence, intéressement), les entraves aux libertés scientifiques et pédagogiques, la RGPP, l'annonce de licenciements de fonctionnaires (loi mobilité), mettent en cause l'enseignement supérieur et la recherche publics. **Les projets concernant le statut des enseignants de second degré auront des conséquences pour toute la communauté universitaire.**

Revenons aux fondements démocratiques et collégiaux, favorisons les rapprochements et coopérations (universités, grandes écoles, organismes), faisons s'accroître l'accès et la réussite des étudiants.

Cela ne se fera ni sans luttes, ni sans rapports de forces

Lors du mouvement de 2009, l'action des élus SNESUP au sein du CTPU a contraint le gouvernement à modifier ses projets initiaux concernant le statut des enseignants chercheurs et le CNU. C'est ce travail que le SNESUP poursuit sur tous les terrains.

Professeur-e ou MCF (sauf médecine), vous êtes électeur-trice au CTPU. La présence de nombreux représentants du **SNESUP-FSU, premier syndicat de l'enseignement supérieur**, au CTPU pèsera dans le rapport de forces. Elle est le gage d'une défense combative de tous les collègues, de leurs statuts et du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Voter et faire voter

snes **U.p** au CTPU

avant le 13 avril à 12 heures

(date de réception au MESR)

AVEC LE SNESUP LUTTONS POUR

- III La **garantie des libertés scientifiques et pédagogiques**. Le droit effectif à la recherche pour tous. Le droit à la formation pédagogique initiale et continue intégrée au service.
- III La **suppression des comités de sélection** ; un recrutement basé sur les champs disciplinaires, par des instances majoritairement élues, à parité A/B, sans droit de veto. Un vrai respect du droit à mutation.
- III Une **gestion nationale des emplois**, confiée au CNU.
- III L'**amélioration substantielle des carrières et des rémunérations**
- III Le **refus de la modulation de service**, un service des enseignants-chercheurs à 150 h/TD avec TP=TD, un tableau d'équivalence national – et non local.
- III Une **évaluation formative et non sanction**, par les pairs, dans une instance nationale.

Ces exigences sont en cohérence avec celle d'une élévation de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ceci passe par des **moyens supplémentaires en postes et en financement** – avec un plan pluriannuel de créations d'emplois, et 2000 emplois dès 2010 –, par **l'arrêt du pilotage autoritaire**, et par **un retour aux fondements** d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche mis en péril par la politique de rentabilité à court terme, de concurrence, d'autoritarisme et de privatisation imposée par le gouvernement.



Retrouvez la liste des candidat(e)s présenté(e)s par le SNESUP et notre profession de foi : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/Dossiers-actu?cid=3775>